Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 9.88. — TÉLÉPHONE

SOCIETE REPUBLICAINE DES CONFERENCES POPULAIRES
(Nord, Pas-de-Calais, Somme)

Comité Consultatif
DES
retraites ouvrières et paysannes

Secrétariat Général : 5, Place de la Gare
LILLE

A PROPOS DE MORTALITE

Voici, d'après la table de Duvillard qui donne une mortalité *trop rapide*, le pourcentage des individus vivants aux âges respectifs de 55, 60, 65 et 70 ans. Cette table est employée par les compagnies d'assurance pour calculer les sommes payables après décès.

Sur 1.000 individus pris à l'âge de 13 ans, 475 d'entre eux attendront 55 ans, 394 iront jusqu'à 60 ans, 307 jusqu'à 65 et 216 jusqu'à 70 ans.

Sur 1.000 individus pris à l'âge de 18 ans, 500 d'entre eux iront jusqu'à 55 ans, 415 jusqu'à 60 ans, 323 jusqu'à 65 ans, 227 jusqu'à 70 ans.

On calcule, d'après cette même table, que sur une population de 28.000 habitants, 1.700 d'entre eux ont atteint ou dépassé 65 ans, soit 6 pour 100. Chacun peut vérifier ce dernier chiffre, autour de soi, et se convaincre que les taux précédents sont plutôt au-dessous de la vérité.

Jean PEYRET.

RENVERSEE PAR UNE AUTO

Dimanche après-midi, vers cinq heures, la petite Germaine Marval, âgée de 12 ans, demeurant rue Heilmann, 30, passant rue du Grand-Chemin, fut renversée par l'automobile de M. César Pollet, industriel, rue Nain.

La fillette fut transportée à l'estaminet Delécaut où elle fut examinée par M. le docteur Deville. Le praticien releva une double fracture du bras droit et des contusions multiples sur tout le corps.

La blessée a été transportée au domicile paternel.

CONCOURS DE CHANT ET DECLAMATION DU 14 JUILLET

Les membres des jurys des concours de chant et déclamation se sont réunis mercredi et vendredi soir. Ils ont à l'unanimité proclamé M. Léon Holleville, leur directeur honoraire, en témoignage de leur sympathie.

La direction effective a été confiée à M. Jules Gressier et à M. Georges Bondue, professeur au Conservatoire.

Les inscriptions seront reçues dès maintenant jusqu'au 10 juillet inclus, de 7 à 9 heures du soir, chez M. G. Bondue, 61, rue de Sébastopol.

Les concurrents des sections comiques et de déclamation devront déposer (au moment de leur inscription) les morceaux qu'ils désirent interpréter.

Tous renseignements seront également donnés aux mêmes heures, à la même adresse.

UN ARRETE DU PREFET

Le Préfet du Nord a pris l'arrêté suivant :

Vu l'article 99 de la Loi du 5 avril 1884 ;

Considérant que l'Exposition Internationale du Nord de la France attire un très grand nombre de visiteurs ;

Que cette exposition est installée sur le territoire des villes de Roubaix et de Croix ;

Qu'il importe, dès lors, que des mesures communes soient prises dans ces deux localités, dans l'intérêt de l'ordre et de la sécurité publics,

Arrête :

Art. 1er. — Pendant toute la durée de l'Exposition Internationale du Nord de la France, il est formellement interdit de pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition autrement que par les portes dites d'entrée.

Art. 2. — Les infractions aux présentes dispositions seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

Art. 3. — MM. les maires de Roubaix et de Croix sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera transmis à M. le commandant de la gendarmerie.

CHAMBRE SYNDICALE OUVRIERE L'UNION DE LA METALLURGIE

L'assemblée générale trimestrielle aura lieu le dimanche 16 juillet 1911, à neuf heures du matin, à la Bourse du travail.

Ordre du jour : 1. Procès-verbaux. Rapport moral et financier. — 2. Renouvellement partiel de la commission administrative. — 3. Distribution gratuite de brochures. — 4. Congrès fédéral. — 5. Rapport d'enquête.

Nota. — Les camarades désireux de poser leur candidature à la commission administrative devront en faire la déclaration par écrit avant le lundi 10 juillet inclus, en indiquant leurs noms, adresse et matricule syndical.

Ne peuvent être élus aux commissions que les membres Français, majeurs, jouissant de leurs droits civils, syndiqués depuis un an au moins, et à jour de leurs cotisations. Nul ne peut assister aux assemblées générales s'il n'est porteur de son livret en règle.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les rôles relatifs à la contribution pour frais de Bourse et de Chambre de Commerce sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Comité. — Mardi 4 juillet, à 8 heures très précises. Ordre du jour : Des rapports sur l'Exposition de Roubaix. Questions diverses.

Groupe Beaux-Arts. — Mardi 27 juin, à 8 heures du soir : Election d'un membre du comité. Rapports mis en concours entre les sociétaires sur les Beaux-Arts et les Arts décoratifs à l'Exposition de Roubaix.

Groupe teinture. — Samedi 1er juillet, à 7 heures 1/2 du soir. Rapports sur la teinture à l'Exposition de Roubaix. Questions diverses.

Mutualité. — Dimanche 2 juillet, à 10 heures précises. Causerie par M. Duquesne sur les retraites ouvrières. La prochaine feuille indiquera si cette causerie a lieu dans le grand amphithéâtre de l'école ou au local habituel, 55, rue Neuve.

Groupe mécanique. — Lundi 3 juillet, à 8 heures du soir : Concours entre les membres du groupe mécanique à l'Exposition de Roubaix. Questions professionnelles. Tirage de la tombola.

Groupe peignage et filature. — Dimanche 9 juillet, à 9 heures précises : Mise au concours de rapports sur le peignage et la filature à l'Exposition de Roubaix.

ETAT-CIVIL
de ROUBAIX du 25 juin 1911

Naissances. — Georges Vinlet, rue Daubenton, cour Demester, 3. — Françoise Coddonnier, Grande-Rue, 141. — Solange Pollet, rue Newton, 20. — Maurice Leclercq, rue de Tournai, maison Dergeke, 21. — Suzanne Vercampt, avenue Julien-Lagache. — Robert Vivrat, rue de la Tuilerie, cour Meurein, 3. — Raymonde Seeurvs, rue de Mons, cour Delannoy. — Marcelle Deruelle, rue Labryère, 99. — Marie Devos, rue d'Estaing, cour Bonnet, 12. — Antoinette Hennekens, rue Archimède, cour Collier.

Décès. — Léonie Bekaert, 52 ans, rue du Tilleul, 302. — Mort-né, 1.

WATTRELOS

UN EXHIBITIONNISTE. — Un de ces derniers soins, M. Caecaenberge, raboteur en fer, demeurant carrière Watteau, maisons Lefebvre, fumait tranquillement sa pipe dans sa cour. Près de lui se tenait sa fille Hortense, âgée de 6 ans, qui s'amusait à regarder les passants par les fentes de la palissade.

Tout à coup à la fillette appela son père. « Regarde, dit-elle, regarde ce qu'il fait, ce vieux. »

Le père jeta un coup d'œil et aperçut dans la carrière un vieillard qui devant une fillette se livrait à des exhibitions obscènes.

Arrêté sur plainte de M. Caecaenberge, l'obscène individu ne nia pas les faits mais déclara qu'il avait agi instinctivement après avoir satisfait à un besoin naturel.

HEM

ACCIDENT. — Un apprêteur de l'usine Mulaton, Louis Duchatelet, 43 ans, domicilié à Hem, a eu l'extrémité du pied droit contusionnée par la roue d'un chariot. Le docteur Coubronne lui a ordonné 10 jours de repos.

CYSOING

ACCIDENT. — Fernand Debuyne, marchand de charbon, a eu la main droite écrasée entre sa voiture et un arbre. Le docteur Verlaine lui a amputé deux doigts et prescrit un assez long temps de repos.

TOUFFLERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira ce soir à 7 heures 1/2, en session budgétaire de mai.

TAMPONNEMENT. — L'automobile de M. Mulliez, juge de paix à Roubaix, a été tamponnée par un tramway faisant le service Roubaix-Touffers. Dégâts matériels légers.

PROCES-VERBAL. — Hélène Illies a été l'objet d'un procès-verbal pour divagation de son chien.

FLERS

ACCIDENT. — Adrien Briffeuil, 19 ans, aide feutreur chez Landragin et Cie, s'est blessé à la cuisse gauche avec des ciseaux. Douze jours de repos. Docteur Liénard.

ANNAPPES

PROCES-VERBAL. — Procès-verbal a été dressé à M. et Mme Muye, maraîchers, pour outrages au garde-champêtre.

ETAT CIVIL D'ANNAPPES. — Naissance. — André Mas, Grande-Rue.

Décès. — Germaine Descamps, 35 ans, Grande-Rue.

ASCQ

ACCIDENTS. — Un aide chaudronnier de la maison Boël frères, Jean-Louis Leclercq, 14 ans, s'est coupé au poignet droit en dressant une plaque de cuivre. Il a reçu les soins du docteur Delezenne.

— Le jeune Louis Saint-Léger, 10 ans, domicilié chez ses parents, rue Marceau, a eu un doigt coupé par la roue d'une moissonneuse mécanique. Le doigt blessé a été amputé par les docteurs Delebart et Delezenne.

ETAT CIVIL D'ASCQ. — Publications de mariages. — Entre : Amédée Menez, menuisier, et Marthe Mention, journalière. — Charles Reheiter, négociant, et Berthe Paquet, sans profession.

CHERENG

UNE PLAINTE a été déposée par Albert Parent, 68 ans, marchand de poissons, contre Albert Chuffart, cultivateur, et son domestique, Jules Delcourt, qui l'auraient frappé à la suite d'une discussion et auraient détérioré la porte de son habitation. Une enquête est ouverte.

WILLEMS

LES VOLS. — Un malandrin a naïtamment dérobé deux mètres de tuyau de nochère au préjudice de M. Jules Blin, bourrelier. Ferdinand Dubois, âgé de 46 ans, journalier, a été reconnu l'auteur d'un vol de drap au préjudice de M. Richard Millet.

LYS-LEZ-LANNOY

L'INCENDIE DE LA FILATURE SALEMBIER-WIMEAU

Comme nous le faisions prévoir hier, par suite du manque d'eau l'incendie qui s'était attaqué aux dépendances de la filature Salembier-Wimeau a eu dans la soirée raison de l'immeuble entier. A dix heures, les dernières nefs s'effondraient en un fracas épouvantable, mettant à jamais hors d'usage le matériel de l'usine et la machine à vapeur.

Les blessés vont bien. M. Gouble a courageusement subi l'opération nécessitée par la coupure des nerfs, artères et tendons du poignet. Dans la journée d'hier, il souffrait beaucoup.

ETAT CIVIL DE LYS. — Publications de mariages. — Entre : Louis Selosse, cultivateur, et Julia Huin, cultivatrice. — Julien Vandenbyvanghe, journalier, et Augustine Delvinquière, ménagère.

GAZETTE TOURQUENNOISE

UN VOL DE LAINES

L'agent de police Scampe a arrêté dans la nuit de samedi à dimanche Georges Delberghe, 29 ans, peigneur, rue des Girondins, 38, qui portait des bobines de laine volées à ses patrons, MM. Lorthiois frères, rue Charles-Wattiaux.

M. Niédoret, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

ENTRE CAR ET AUTOMOBILE

Un tamponnement s'est produit dimanche à midi entre une automobile appartenant à M. Bekaert de Bekaert, de Bruxelles, et le car M. Le choc fut heureusement peu violent. Les dégâts sont insignifiants.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Chez M. Alphonse Six, rue du Flocon, Saint Corentin, 35 ans, batteur de laines, rue de Roubaix, en montant sur un panier s'est donné un coup à la jambe gauche. Plaie septique. Trois semaines de repos.

— Chez M. A. Mallard et Cie, rue de Guisnes, Paul Roussel, 18 ans, homme de peine, rue de Creil, chute en poignant une balle. Entorse brachio carpienne et métacarpo carpienne droite. Trois semaines de repos.

— Chez M. Marcel Cattoire, entrepreneur de menuiserie, rue Hoghard, Marceau Delplanque, 16 ans, apprenti menuisier, rue Jean-Bart, à Mouvaux, en coupant une cheville de bois s'est donné un coup de ciseau. Plaie profonde intéressant l'os de l'index gauche, section presque complète du bout du doigt. Trois semaines de repos.

ETAT-CIVIL
de TOURCOING du 25 juin 1911

Naissances. — Carrain Solange, rue de la Frontière, 33. — Dessauvages Jean, rue Famelart, 25. — Delesalle Marie, rue d'Anor, 12.

Décès. — Agache Céline, 52 ans, sans profession, rue Nationale, 122. — Glorieux César, 71 ans, sans profession, rue d'Havré, 3.

LILLE

Les chevaux s'emballent

Rue Nationale

Un maraîcher, M. Gouvy, de Longpré, abandonnait momentanément, dimanche vers quatre heures du matin, son cheval, attelé à une voiture, rue Nationale, à proximité des Halles Centrales. A un moment donné, le cheval partit et le véhicule alla accrocher le garde-soleil de l'immeuble portant le n° 336 qui tomba et brisa des carreaux. Pas d'accident de personne.

Rue Brûle-Maison

A 9 heures 45 du matin, hier dimanche, M. Verbrugge, boulanger, 228, rue Solférino, abandonnait quelques instants son cheval attelé à une voiture, en face du numéro 64 de la rue Brûle-Maison, afin de servir un client.

L'animal ayant pris peur s'emballa et partit à vive allure vers la place Jeanne-d'Arc. Fort heureusement, l'agent Désiré Leprêtre, de service à cet endroit, s'élança courageusement à la tête de la bête emportée, et, après avoir été traîné sur un parcours de 50 mètres environ, réussit à la maîtriser.

Grâce à l'intervention du policier, on n'eut aucun accident à déplorer.

L'IVRESSE EST MAUVAISE CONSEILLERE

Deux camarades, Pierre Bustrel, 30 ans, ouvrier de filature, et Albert Laturas, 17 ans, journalier, demeurant tous deux rue Condorcet, à Annequin, près de Loos, s'étaient promis de venir bien rigoler dans notre ville à l'occasion des fêtes de Lille.

A neuf heures du matin, hier dimanche, ils étaient déjà en route et déambulaient boulevard Montebello, s'offrant de réciproques tournées.

A un certain moment, Laturas, fortement éméché, demanda à son copain pour faire la tournée des grands-ducs. Bustrel, plus raisonnable, tenta d'empêcher son camarade de mettre son projet à exécution, afin de lui faire conserver son argent. Furieux, Laturas s'arma alors de son couteau pour en frapper son copain, mais l'arme s'étant soudainement refermée lui sectionna la première phalange de l'auriculaire droit.

Bustrel qui avait essuyé un premier coup de couteau n'avait eu que son veston percé.

Un docteur prodigua des soins à Laturas qui fut conduit à l'hôpital de la Charité.

Cette affaire n'aura sans doute pas de suite, Bustrel ayant refusé de porter plainte contre son camarade qui a agi sous l'empire de l'ivresse.

NOS AMICALES LAIQUES

AMICALE AMPERE. — Le Comité rappelle que les carnets de la tombola qui sera tirée le dimanche 9 juillet, doivent être rentrés le 2 juillet au plus tard ; passé ce délai, ils seront considérés comme vendus. Les nombreux et jolis lots sont toujours exposés chez M. Caffmeyer, 68, rue de Juliers, (en face de l'école), et le prix du billet n'est que de cinq centimes, par conséquent à la portée de toutes les bourses.

LA LAMPE INCENDIAIRE

Un commencement d'incendie a éclaté, hier samedi, vers dix heures trois quarts, chez M. Bergerat, commissionnaire en produits chimiques, 64, rue de Wazemmes.

Plusieurs ouvriers étaient occupés dans une chambre du premier étage à monter un lavabo, lorsqu'en voulant souder un tuyau, la lampe dont ils se servaient explosa soudainement et communiqua le feu à un rideau.

Les flammes gagnèrent rapidement un soubassement en bois, ainsi que le tapis se trouvant sur le plancher, menaçant de s'étendre aux meubles de la maison.

Heureusement, à l'aide de seaux d'eau, les ouvriers réussirent à se rendre rapidement maîtres du feu, et lorsque les pompiers de la caserne Malus et ceux du poste de la rue Fontenoy arrivèrent, ils n'eurent pas à intervenir.

Les dégâts causés tant par l'eau que par le feu s'élèvent à quelques centaines de francs.

FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE

Viennent d'être admis, avec mention, au titre de pharmacien de 1re classe : MM. Lainé, d'Aguez-les-Duismes (Pas-de-Calais) ; Gruyelle, d'Heubourdin ; Leprince, de Rosendael ; Vandamme, de Lille.

AU CONSERVATOIRE DE PARIS

M. E. Dutro, ancien élève du Conservatoire de Lille (classe de M. Brisy) vient de remporter le premier prix de basson au Conservatoire de Paris.

FUNERAILLES CIVILES

Le convoi civil du jeune Célestin Rouzé, décédé à Lille, à l'âge de 4 mois, auront lieu aujourd'hui lundi, à quatre heures du soir.

L'assemblée aura lieu à la maison mortuaire, rue de Poids, 11, à trois heures trois quarts.

Petites Nouvelles

PALMES ACADEMIQUES. — M. Smits (Albert) nous prie de rectifier l'orthographe de son nom paru dans la liste des nouveaux promus, que nous avons publiée hier. Ce que nous nous empressons de faire.

PLUS D'ACIDE URIQUE
EN BUVANT AUX REPAS
VICHY-CÉLESTINS
LA PROVIDENCE DES ARTHRITIQUES

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIERES

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Debailleul Henri, 50 ans, tiseur chez MM. André et Emile Dansette, a fait une chute dans un escalier. Le docteur a constaté une contusion au genou et prescrit un repos de trois semaines.

Houzet Nestor, 24 ans, tisseur chez M. Emile Watrelot, a eu l'extrémité de l'annulaire pris dans son métier.

En heurtant son métier, Facheux Fernande, dévideuse chez M. A. Mahieu, filateur, s'est blessée au médius gauche.

Hennion Edouard, 40 ans, tisseur chez M. A. Salmon, a été blessé à la première phalange du médius droit par son métier.

HOUPLINES

AVIS AUX CABARETIERS. — Le Maire informe les débitants de boissons qu'à l'occasion de la kermesse de la section de la Route, il les autorise à faire bal dans leurs établissements pendant tout le durée de la kermesse, y compris le jeudi 29 juin et le lundi 3 juillet prochains.

Ils devront, néanmoins, se conformer aux arrêtés municipaux du 15 avril 1908 et 10 novembre 1910, réglementant les heures pendant lesquelles il est permis de faire bal ou de faire de la musique.

ACCIDENTS. — Par un coup de navette, Journé Andrée, 13 ans, tisseuse, rue des Murets, à Armentières, s'est contusionné au pied droit.

— En soulevant une pièce de machine, Flament Emile, 35 ans, mécanicien au service de la Compagnie des chemins de fer économiques à Houplines, rue de la Lys, 7, à Houplines, s'est fait une déchirure musculaire au côté gauche.

— Delchel Victor, 35 ans, encolleur, rue du Chemin de fer, à Houplines, en tombant s'est fait une entorse au poignet gauche.

— Par un coup de navette, Bonte Gustave, 17 ans, tisseur à La Chapelle d'Armentières, s'est fait une plaie contuse à la région orbitaire.

— Turbe Pierre, 40 ans, pareur, rue Pasteur, à Armentières, en tombant dans la salle du parage, s'est contusionné à la région sacro-lombaire.

— En soulevant les poids de romaine rue son métier à tisser, Pollet Maurice, 20 ans, tisseur, rue Dufour, 59, à Houplines, s'est fait une déchirure musculaire au flanc droit.

ETAT-CIVIL D'HOUPLINES. — *Naissance.* — Danesse Amand-Fidèle, rue Dufour, 131.

Promesses de mariage. — Coisne Augustin, domestique à Houplines, et Joosep Marguerite, servante à la Chapelle d'Armentières.

Décès. — Prévot Jean-Baptiste, 65 ans, garçon de magasin, rue Molière, époux de Lougée Marie.

LOOS

ETAT-CIVIL de LOOS. — *Naissance.* — Marcel Desoutter, boulevard de la République, barrière du Chemin de fer.

Publications de mariages. — Arthur Debroux, journalier, et Adèle Leroux, cuisinière à Loos. — Henri Dupont, jardinier et Marie Dutrieux, journalière à Loos. — Henri Gressier, charpentier, et Maria Bourgeois, étiraguesse à Loos. — Louis Créteur, cardeur à Loos, et Marie Gondescone, peigneuse à Emmerin. — Gustave Marche, garçon bresseur à Bully (Pas-de-Calais), et Jeanne Caupin à Loos. — Paul Dubois, dentiste, et Hélène Bert, à Lille. — François Leybros, gardien de prison à Loos, et Marie-Louise Pouyade, à Bassignac-le-Bas (Corrèze).

Décès. — Romaine Dekeyne, épouse Dose, 52 ans, rue Lamartine, 40. — Louis Descujens, 48 ans, ouvrier agricole, chemin des Postes.

LA MADELEINE

UNE FEMME VITRIOLE SON MARI. — Samedi dans la soirée, les époux Van Geertruy-De Doppe buvaient en compagnie d'autres consommateurs au cabaret portant le numéro 35 de la rue des Gantois, où ils logent en garni. A un moment donné, le mari dit à sa femme : « Je sors avec mes amis. »

Ceci ne fut pas du goût de la dame, qui tenta de s'y opposer ; mais le mari sortit malgré elle.

Furieuse, elle vint le rejoindre dans la rue et lui jeta un flacon de vitriol en pleine figure, lui occasionnant ainsi d'horribles brûlures.

Le docteur Champenois, qui vint prodiguer ses soins au malheureux, craint la perte de la vue.

Les époux Van Geertruy sont originaires de Gand et habitent La Madeleine depuis trois semaines. La femme sera déférée au Parquet.

HAUBOURDIN

MŒURS. — Il a été procédé avant-hier à l'arrestation d'un ouvrier de ferme, Désiré Wattez, 33 ans, recherché pour violences spéciales exercées sur la fille d'un cultivateur haubourdinois, chez qui il était en service.

ARMENTIERES

MARCHE. — Le marché du vendredi 14 juillet sera avancé d'un jour et aura lieu le *jeudi 13 juillet*, sur la Grand'Place.

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — En travaillant dans un bâtiment en construction rue du Dépôt, à Rouges-Barres, le nommé Hecquefeuille, 20 ans, manœuvre de maçon, a fait une chute dans un escalier en montant sur charge de briques. Il en résulta une foulure au poignet droit.

— A la distillerie Lesaffre, le nommé Donte, 44 ans, a reçu sur la tête un tuyau de fer qui lui a fait une plaie contuse et tranchante à la région temporale, déterminant une hémorragie.

VELO VOLE RETROUVE. — Il y a une quinzaine de jours, un vélo appartenant à M. Blaère Louis, maréchal-ferrant sur la place de la Mairie, lui était dérobé à la porte d'un estaminet à Wambrechies, pendant qu'il prenait une consommation.

Ces jours derniers, son fils Eloi fut appelé chez un des locataires de la maison portant le numéro 12 de la rue de Tourcoing.

En passant dans le couloir, le fils Blaère vit une bicyclette portant le même numéro que celle volée à son père. Bien que la machine fut déjà en partie truquée, il fut convaincu, par certains indices, que c'était bien celle volée.

La police, prévenue, mit en état d'arrestation le nommé Pollet, qui habitait Marcq depuis six mois à peine.

Le voleur, qui a déjà à son actif six condamnations, a aggravé son cas en se rebellant contre le garde Vanvoren, qui procédait à son arrestation.

Pollet a été conduit au parquet.

WAVRIN

TOMBOLA. — Aujourd'hui dimanche 25 juin aura lieu à 6 heures du soir le tirage de la tombola organisée par la section du Parti socialiste. A cette occasion, une conférence publique sera faite par le citoyen Lebas, conseiller général, sous la présidence du citoyen Cretal, conseiller municipal.

Douai

A LA BRAYELLE
Deux aviateurs atterrissent à La Brayelle
LE LIEUTENANT CLAVELAD EN PANNE A SIN

Le capitaine Etève et le lieutenant Chautin, montant des biplans Farman, partis dimanche matin de l'aérodrome de Béthency, ont atterri, le premier à 6 heures et le second à 5 h. 40, à la Brayelle.

LE LIEUTENANT CLAVENAD EN PANNE A SIN

Le lieutenant aviateur Clevenad, du 8e bataillon de chasseurs à pied, parti de Reims à 3 h. 50, a atterri, faute d'essence, près des marais de Sin-le-Noble.

L'atterrissage s'est fait dans de bonnes conditions. L'aile droite a souffert un peu. Une équipe de sapeurs de la Brayelle s'est rendue sur les lieux et a démonté l'appareil, qui est un Blériot.

Le lieutenant Clavenad s'est montré très satisfait de son voyage, ayant couvert 180 kilomètres en 2 h. 40, et se tenant à une altitude de 1,200 mètres, pour éviter les remous.

LE RETOUR DU LIEUTENANT LULDMANN

On attend d'un moment à l'autre le retour du lieutenant Ludmann.

Le concours de juments poulinières

Samedi a eu lieu sur la place du Barlet, le concours de juments poulinières. Le jury a décerné les prix suivants :

4 primes de 725 fr., médailles d'argent. — Marquise, à M. Davaine de Saint-Amand ; Charlotte, à M. Destombes-Luquen, de Frelinghien ; Baronne, à M. Doutrelongecourty, de Saint-Saulve ; Bagnerie, à M. Mochez Arnould, d'Onnaing.

5 primes de 180 fr., médailles de bronze. Miss, à M. Destombes, de Frelinghien ; Sylvie, à M. Mochez A., d'Onnaing ; Friquette, à M. Renard Albert, de Leverde ; Junon, à M. Destombes, de Frelinghien ; Marie, à M. Aiglave François, de Sebourg.

6 primes de 90 fr., médailles de bronze. — Fanny, à M. Lecomte-Laude, d'Hélesmes ; Lucie, à M. Désert F., de Saint-Sauve ; Charmante, à M. Courouble D., d'Ascq ; Porteuse, à M. Lompret, d'Escautpont ; Jobinette, à M. Thellier R., de Sebourg ; Grisette à M. Trannin F., de Courchelettes.

POULICHES. — 200 fr., médaille d'argent : Fleur de Mai, à M. Mochez A., d'Onnaing.

2 primes de 150 fr., médailles de bronze. — Brunette, à M. Dulong-Courty, de Saint-Saulve ; Boulotte, à M. Destombes, de Frelinghien.

6 primes de 100 fr., médailles de bronze. — Marie, à M. Delahaye J.-B., de Fretin ; Typesse, à M. Davaine, E., de St-Amand ; Caprice, à M. Destombes, de Frelinghien ; Belle, à M. Davaine, E. de St-Amand ; Immortelle, à M. Flahaut Albert, de Lieu St-Amand ; Jacqueline, à M. Tison Léon, de Somain.

2 primes de 75 fr., médailles de bronze. — Boulotte, à M. Wagret Charles, de St-Saulve ; Lurette, à M. Leblois Marius, de Thivencelles.

Mentions honorables. — Fanny, à Mme veuve Theillier, de Marcq-en-Barœul ; Burette, à M. Leroy A., d'Auberchicourt.

UN DESEQUILIBRE

Maurice Roussel, 38 ans, originaire du Havre, atteint d'aliénation mentale, de passage à Douai, a été transporté à l'Hospice-Général.

CAVALCADE

La cavalcade a recommencé hier, mais cette fois, la température étant plus fraîche, la foule était peu dense et la procession a passé pour ainsi dire inaperçue.

LES GENS DE CHEZ NOUS !

M. Monsarrat, commissaire de police à Joinville-le-Pont, frère de notre concitoyen M. Monsarrat, est nommé en la même qualité au quartier de la Monnaie, à Paris.

Toutes nos félicitations.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

AUBY

ENTE EPOUX. — Les époux Collart-Ménard vivent en désaccord. Des disputes éclatent presque journellement et des coups sont souvent échangés.

Pour éviter le retour de semblables scènes, la gendarmerie a été saisie d'une plainte.

SIN-LE-NOBLE

UN PIECE DE CINQ FRANCS. — Albert Périeau, marchand de charbons, avait remis une pièce de 5 francs au jeune Georges Deshaye, pour aller faire de la monnaie. Ce dernier ne revint plus et Périeau déposa une plainte à la gendarmerie, qui interrogea le jeune Deshaye. Le coupable avoua le délit qui lui était reproché et déclara qu'il avait dépensé une partie de la pièce à acheter des friandises.

Un procès-verbal lui a été dressé.

SOMAIN

LES POMMES DE TERRE. — Un inconnu a enlevé dans le jardin du mineur Victor Simon, 26 ans, 50 pieds de pommes de terre évalués 10 francs.

BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES

LE PHONOGRAPHE. — Etant ivre, Achille Jacquart a brisé le phonographe de sa concubine, Augustine Devaux, cabaretière.

Le préjudice causé est évalué à 175 francs. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Valenciennes

LA PURGE

En vertu d'un extrait de jugement du tribunal correctionnel de Valenciennes l'ayant condamné pour vol à huit jours de prison, la femme Benoit Défossez, née Alice Malherbe, de Wallers, a été mise en état d'arrestation et écrouée à la maison de la rue de la Halle.

MECHANTS CABOTS

Le jeune Henri Sturbois, 10 ans, écolier, rue des Canonniers, passait, vers six heures et demie du soir, dans cette rue, lorsqu'il fut mordu au mollet droit par le chien de Mme veuve Bottiaux.

— D'autre part, le nommé Jules Luciez, 15 ans, employé à Artres, se trouvait rue de Paris lorsqu'un chien se jeta sur lui et le mordit au bras droit.

On recherche le cabot, qui doit appartenir à un marchand de vins de ladite rue.

Les propriétaires de ces méchants cabots auront à fournir des certificats de vétérinaire constatant que leurs chiens sont sains.

AU LYCEE

Pour la première fois, le lycée vient de présenter des élèves comme candidats à l'examen du brevet élémentaire.

Sur 9 candidats, 6 ont été reçus : MM. Tourbe, Probly, Lornebecq, Langrand, Lauricheasse et Lotterie.

Toutes nos félicitations aux heureux lauréats, et surtout à leurs maîtres professeurs d'enseignement secondaire qui justifient par cette expérience l'excellence de leur enseignement, dont les programmes, sans concorder avec ceux de l'enseignement primaire, permettent cependant aux jeunes élèves de si brillants succès.

Avant-hier, la vieille maison était du reste aussi toute joyeuse et avait pavoisé en l'honneur du succès d'un de ses anciens élèves, Lucien Jonas, le peintre distingué qui vient de remporter, à Paris, le Prix National des Beaux-Arts.

Lucien Jonas n'a cessé de songer à son ancien lycée en y envoyant les photographies de ses principales œuvres et il a promis son concours pour la décoration artistique du nouveau lycée en construction.

O POESIE !

On nous écrit :

« Je suis heureux et fier autant qu'un autre du grand et franc succès de M. Lucien Jonas, prix national du Salon : cette haute et suprême consécration artistique a réjoui les cœurs, cette fois d'accord, des Valenciennois et des Anzinois.

» Je serai, avec les amis, admirateurs et compatriotes de l'artiste, pour l'acclamer, le jour où, dans une fête digne de lui, on célébrera son triomphe, qui consolera nos vieilles Académies de manquer à la tradition des Prix de Rome annuels.

» Je voudrais cependant qu'on sût rester délicat la louange, et qu'aux fleurs naturelles qui, en gerbes embaumées, lui seront offertes, on ne mêle pas trop celles, d'un goût douteux, des prosateurs officiels ou même des poètes du cru.

» J'ai quelquefois entendu débiter des tirades et des hexamètres qui, sous prétexte de louer la Muse des Arts, aurait mis Apollon en fuite, et où l'indigence du morceau n'a d'égale que la prétention de l'auteur.

» Je ne tiendrais pas du tout, par exemple, à ouïr certain sonnet d'un sonnettiste universitaire, qui abandonne le luth sacré pour les pipeaux profanes, et il me semble que le vainqueur du Salon « où ne peut triompher que le beau » ne serait pas « enchanté » du « petit chant d'oiseau » ni des « chants » comme celui-là, même conçus pendant qu'on entendait « chanter » Jeanne de Flandre.

Un ancien du Lycée et des Académies.

NOS ARTISTES

Aux concours de fin d'année du Conservatoire de Paris, qui ont eu lieu vendredi matin, notre Ecole nationale de musique a encore remporté d'éclatants succès.

MM. Michaux et Colin, anciens élèves de M. Datte, ont en effet remporté le premier prix de flûte.

M. Michaux étant nommé premier se voit, en outre, attribuer un don qui consiste en une flûte en argent.

Toutes nos félicitations aux élèves, ainsi qu'à M. Datte, qui compte 15 premiers prix obtenus sous son professorat.

EXPORTATION

La gendarmerie de Quiévrechain a extradé de Belgique et écroué à la maison d'arrêt de Valenciennes les nommés Georges Bianki, 20 ans, originaire de Lille, inculpé de vol commis en Seine-et-Oise, et Jules Bonneville, 18 ans, réclamé pour abus de confiance par le même parquet.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

FRESNES

ACCIDENTS. — Stévenard Joseph, 36 ans, menuisier, chez Foucart père et fils, a été blessé au pied gauche par la chute d'une pièce de bois.

— Martin Louis, 59 ans, magasinier chez M. Wagret, maître de verrerie, est tombé sur une caisse de verre et, dans sa chute, s'est blessé à la cuisse droite.

— Dramais Aimable, 18 ans, apprenti au même établissement, a été piqué au talon gauche par un filet de verre.

— Liévin Cléophas, 40 ans, garçon brasseur, à la brasserie Schmidt, en remontant de la cave d'un client, a glissé et s'est blessé à la jambe gauche.

— Gilliot Lucien, 14 ans, apprenti chez M. Wagret, maître de verrerie, a passé la jambe entre un escabeau et un mur, se blessant ainsi au genou gauche.

SOMAIN

RIXE. — Une rixe éclata jeudi dans la matinée au coron de la Fabrique, entre la femme Dépynoy Marie et les époux Leleu-Liénard.

Des coups furent échangés au sujet d'un parapluie.

MARCHILLES

SUCCES SCOLAIRE. — Le jeune Jules Frison, élève de l'école publique, a subi avec succès les examens du Brevet de Capacité.

Nous lui adressons tous nos compliments.

PAS-DE-CALAIS

Lens

DANS LA MINE. — Fosse n° 9. — Rousseau René, 15 ans, chargeur, rue Barrois, a reçu une contusion au gros orteil gauche par suite de la chute d'une pierre.

— *Fosse n° 1.* — *Fiquet Joseph, 35 ans*, rue de Béthune, a eu la jambe pressée sous une berline.

— Demanez Modeste, 36 ans 1/2, maçon, cité du 12 bis, a reçu une contusion dans la région lombaire par suite de la chute d'une pierre.

PORTE-MONNAIE PERDU. — M. Gaston Pruvost, rue de Douai, a déclaré à la police avoir perdu un porte-monnaie contenant une somme de 52 fr. 65.

LIEVIN

ET LES MŒURS? — *Petit Louis*, complètement ivre, près de la gare d'Angres-Givenchy, expulsait en pleine rue le superflu de sa boisson. Des gendarmes survenant lui dressèrent procès-verbal pour outrage public à la pudeur. A leur approche, l'ivrogne les invectiva et les outragea. Les gendarmes voulant l'appréhender furent fort malmenés.

A la fin, les représentants de la loi eurent raison du pochard qui a été arrêté sous l'inculpation d'outrages et rébellion aux agents de la force publique, d'outrage public à la pudeur et d'ivresse manifeste.

LES ENFANTS TERRIBLES. — Les jeunes Lecourt et Flahaut, au hameau de Calonne, se disputaient et se jetaient des pierres. La mère du jeune Lecourt, intervenant en faveur de son fils, a reçu une brique dans le côté.

Elle a porté plainte à la gendarmerie.

COURCELLES-LEZ-LENS

ON SE CHAMAILLE. — Mmes Vanheulle et Boonen vivent en mésintelligence. A propos de leurs enfants, une dispute se transforma en rixe et Mme Boonen a, paraît-il, porté des coups de poing et des coups de pied à Mme Vanheulle qui a porté plainte à la gendarmerie.

OIGNIES

LA RETRAITE. — Il était l'heure de fermer les débits et le cabaret de Blondel Victor était encore ouvert. Les gendarmes en tournée lui dressèrent procès-verbal. Parmi les clients, il y avait Desobry Charles qui était ivre. Aussi quand les gendarmes lui demandèrent son nom, ils ne reçurent que des épithètes injurieuses. Voulant l'appréhender, ils furent malmenés par le pochard. Les gendarmes dressèrent procès-verbal à Desobry pour outrages et rébellion aux représentants de la loi, et pour ivresse manifeste. Le cabaretier, outre son procès-verbal pour fermeture tardive, récolta un procès pour avoir donné à boire à un homme ivre.

**NO